

Le Bavard d'Upton Le Bavard d'U



CONSEIL MUNICIPAL



Guy Lapointe Maire



Alain Joubert Conseiller #01



Poste vacant Conseiller #02



Ghyslain Phaneuf Conseiller #03



Claude Larocque Conseiller #04



Barbara Beugger Conseillère #05



Mathieu Beaudry Conseiller #06

COORDONNÉES:

Bureau municipal: 810, rue Lanoie Upton (Québec) J0H 2E0 Téléphone: 450 549-5611 Télécopieur: 450 549-5045 Courriel: info@upton.ca Site internet: www.upton.ca

HEURES D'OUVERTURE:

Bureau municipal: Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30 (Fermé de 12 h à 13 h)

Service de voirie: Lundi au vendredi: horaire variable

MOT DU MAIRE

Chères Uptonaises, chers Uptonais,

Permettez-moi de vous offrir mon tout premier discours de l'année 2021.

Nous terminons une année qui s'est avérée bien spéciale avec la venue de la pandémie COVID-19. Malgré cela, la Municipalité a su se démarquer en offrant de belles activités et le service de livraison d'épicerie à ses citoyens de 70 ans et plus.

Veuillez noter que les calendriers des collectes à trois voies pour l'année 2021 ont été distribués dans les Publi-sacs en décembre dernier. Ceux ou celles qui ne l'ont pas recu, vous pouvez vous le procurer un peu plus loin dans ce Bayard.

Jeter un coup d'œil à la page 4 (voir dans les avis publics) du journal municipal afin de connaître les dates des assemblées du conseil pour 2021.

Avec la saison hivernale, notre équipe de déneigement travaille assidûment pour assurer une circulation routière fluide sur le territoire d'Upton, et ce, la nuit comme le jour. Les employés des travaux publics ont cependant besoin de votre collaboration. C'est pourquoi vous retrouverez dans cette édition du Bavard les articles des règlements municipaux relatifs au stationnement et au déneigement des propriétés privées. Ceux-ci ont leur raison d'être et doivent être respectés pour ne pas nuire aux opérations.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale qui œuvre à mes côtés pour le bon fonctionnement de notre Municipalité et je ne voudrais surtout pas oublier notre conseil qui a déjà fort bien travaillé.

Peu importe la façon de célébrer ce temps des Fêtes tout à fait spécial, les membres du conseil municipal ainsi que les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de vivre des moments d'agrément et de bien-être en cette période de réjouissance.

Bonne Année 2021!

Guy Lapointe Maire

SERVICES MUNICIPAUX

Cynthia Bossé	Directrice générale	549-5611
Sylvia Ouellette	Directrice générale adjointe sylvia.ouellette@upton.ca	549-5625
Roger Garneau	Directeur des travaux publics	549-5611
Michael Bernier	Coordonnateur à la vie communautaire et aux infrastructures municipales	549-5619
Benoit Gauthier	Directeur du Service de sécurité incendie benoit.gauthier@upton.ca	549-5611
Benoit Provost	Urbanisme et environnement benoit.provost@upton.ca	549-5626
SPA de Drummond	Société Protectrice des Animaux de Drummond – info@spad.ca	819 472-5700
Séance du conseil	Le premier mardi de chaque mois à 20 h au sous-sol du bureau municipal (sauf exc *Veuillez entrer par la porte arrière.	ception)

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des procès-verbaux de la séance régulière du conseil municipal du 1er décembre 2020 à 20h00 et des séances spéciales du 15 décembre 2020 à 19h et 19h30.

Approbation des délibérations de la séance régulière du 3 novembre 2020.

Autorisation de paiement des comptes à payer du mois novembre 2020 pour une somme totale de 141 660,13 \$ et des comptes payés pour une somme de 59 220,23 \$.

Autorisation de paiement de la facture de la firme Shellex Groupe Conseil pour la réalisation d'un audit en eau potable - 4 000,00 \$.

Dépôt du rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Adoption des prévisions budgétaires 2021 de l'Office municipal d'habitation des Maskoutains d'Acton.

Entérinement du paiement des factures de l'entreprise LEAB pour les travaux d'enlèvement et de remplacement du moteur du puits P-5 - 8 536,49 \$

Autorisation de paiement de la facture de l'entreprise Laforest Nova Aqua Hydrogéologie et Environnement pour le diagnostic préliminaire de l'analyse de la vulnérabilité de la source d'eau potable de la Municipalité – 5 970,80 \$.

Proclamation de la Municipalité d'Upton à titre d'alliée contre la violence conjugale.

Autorisation de paiement de la facture de la firme Shellex Groupe Conseil pour des services professionnels pour la réfection de la rue des Érables - 2 100,00 \$.

Autorisation à signer une entente de droit de passage afin de traverser les lots numéro 1958427, 1957141 et 1958423 pour assurer le maintien et l'entretien d'une conduite de refoulement d'eaux usées située dans l'assiette de cette servitude permanente.

Autorisation de paiement de la facture de la firme Les Services EXP inc. pour la fourniture de services professionnels en lien avec la réfection de ponceaux et de travaux de voirie sur diverses routes – 10 720,95 \$.

Établissement du calendrier 2021 des assemblées.

Dépôt des intérêts pécuniaires du maire et des conseillers.

Dépôt du registre public des déclarations des membres du Conseil municipal.

Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes du mercredi 23 décembre 2020 à

12 h 00 au lundi 4 janvier 2021 inclusivement.

Approbation du rapport concernant les conditions salariales et de travail des employés municipaux pour l'année 2021.

Adoption du Règlement général de la municipalité d'Upton numéro G-100.1.

Remerciements à madame la conseillère Nathalie Lavoie pour tout le travail accompli et sa belle collaboration au cours des dernières années.

Amendement de la résolution 397-11-2017 pour nommer des conseillers à titre de représentants des divers comités et services de la Municipalité suite au départ de Mme Nathalie Lavoie.

Approbation du budget de décembre 2020 pour le Service de sécurité incendie - 8 325,00 \$.

Approbation du budget de décembre 2020 pour le Service des travaux publics - 7 671,00 \$.

Autorisation pour l'installation du panneau-réclame à la demande de l'entreprise Laboratoire Sterigen.

Renouvellement d'adhésion à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska – 50,00 \$.

Autorisation de fournir le budget demandé par le Comité de la Rivière Noire, conditionnellement aux versements égaux des deux autres municipalités couvertes par le Comité.

Adoption du règlement numéro 2020-331 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la municipalité.

Adoption du règlement numéro 2020-332 concernant la collecte sélective de matières recyclables dans les limites de la municipalité.

Adoption du règlement numéro 2020-333 concernant l'enlèvement de matières organiques dans les limites de la Municipalité.

Adhésion à Tourisme Montérégie pour l'année 2021 - 430,00 \$.

Demande d'autorisation émise par le Club 3 & 4 roues Johnson inc.de traverse sur certaines rues, routes et rang de la municipalité pour la saison 2020-2021 selon un tracé préétabli ainsi que l'entretien de la signalisation - Acceptée.

Autorisation d'achat de cadeaux pour les bénévoles - 1 632,77 \$.

Autorisation de remboursement des frais de non-résident pour les activités de loisirs.

Autorisation de budget pour l'organisation d'une activité de chasse à la carte - 500,00 \$.

Don pour la Guignolée d'Upton - 1 000,00 \$.

Appui financier à la Fondation Aline-Letendre - 50,00 \$.

Autorisation de dépenses pour la bibliothèque municipale - 400,00 \$.

Adoption du second projet de Règlement numéro 2020-330 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour permettre les habitations multifamiliales dans la zone 113.

Fermeture de la patinoire extérieure pour l'hiver 2020-2021 – La décision sera réévaluée en janvier prochain, selon les directives de la Direction de la santé publique.

Acceptation de l'adhésion de la Municipalité de Sainte-Christine à l'Entente intermunicipale pour l'application de règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement.

Autorisation de budget pour les services d'un inspecteur de la MRC d'Acton à raison d'une journée par semaine - 14 000,00 \$.

Octroi de mandat à Techni-Consultant inc. pour la réalisation de la démarche de modification du statut de la conduite de refoulement - 3 500,00 \$.

Autorisation de signature pour le calendrier de conservation et toutes modifications nécessaires pour approbation de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Achat d'un souffleur compatible au tracteur du Service des travaux publics pour le déneigement auprès de l'entreprise A. Phaneuf - 14 500,00 \$.

Versement de la quote-part à Omnibus région d'Acton - 6 902,28 \$.

Remplacement du souper de Noël pour tous les employés, incluant les pompiers – Certificat cadeau de 50,00 \$ échangeable au restaurant du Camping Wigwam.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Désignation d'inspecteurs spéciaux aux fins de l'application de la réglementation relative à la sécurité incendie, à la prévention des incendies et des sinistres ainsi qu'à l'application de l'ensemble des règlements municipaux.

Présentation du budget pour l'exercice financier 2021 -Dépenses et autres activités financières et affectations de l'ordre de 3 809 868 \$ ainsi que des revenus égaux à cette somme

Présentation du programme triennal d'immobilisations -Investissements totalisant environ 10 891 400 \$.

Adoption du budget pour l'exercice financier 2021 et avis de motion pour le règlement numéro 2020-334 afin d'adopter les taux de taxes foncières générales et spéciales, de tarification, des compensations ainsi que le budget pour l'année financière 2021.

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

Approbation de l'envoi au MAMH de la programmation de travaux n° 1 en vue de recevoir la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023.

Acquisition de la rue 1 958 327 (du Wigwam).

Autorisation de paiement du décompte progressif numéro 6 à l'entreprise R. Guilbeault Construction inc. pour les travaux en lien avec la réfection de ponceaux et de voirie sur diverses routes - 3 426.38 \$.

Demande de dérogation mineure pour le 416, rue Phaneuf – Approuvée.

Demande de dérogation mineure pour le 472, rue des Sapins Approuvée.

Demande de modification au règlement d'urbanisme de l'entreprise Sterigen – Approuvée.

Demande de modification au règlement d'urbanisme de l'entreprise Morphan inc. – Approuvée.

Demande d'appui à la MRC d'Acton pour faire pression au CRTC afin que les investissements des télécommunicateurs soient déployés prioritairement dans les régions.

Autorisation de paiement pour la firme Shellex concernant l'assainissement des eaux usées - 10 000,00 \$.

Autorisation de paiement à la firme Shellex concernant la vidange des boues - 3 750,00 \$.

Autorisation de présenter un projet d'installation d'une table de ping-pong en béton au Fonds

Montérégie on bouge d'une valeur estimée sommairement à 6 000,00 \$.

Autorisation de paiement à l'entreprise SIMO pour la réalisation de la recherche de fuites sur le réseau d'eau potable -3 700,00 \$.

Appui au Regroupement récréatif d'Upton pour soumettre un projet communautaire de centre de location de kayak au Fonds Montérégie on bouge.

Renouvellement de l'adhésion aux Fleurons du Québec -1 211,00 \$.

Acceptation de l'offre d'achat de Gestion Scaron inc., sous conditions, pour une parcelle du lot numéro 1 960 365 d'un montant de 100 000,00\$.

Autorisation de paiement des comptes à payer du mois décembre 2020 pour une somme totale de 45 960,05 \$.

Fermeture d'une portion de la rue Lajoie, partie du lot numéro 1 960 365, laquelle est bornée au Sud, par la rue Principale (route 116) et au Nord, par la rue Phaneuf.

AVIS PUBLICS



AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2021 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

Conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le Conseil municipal a adopté à la séance régulière du 1er décembre 2020 une résolution pour établir le calendrier des séances régulières pour l'année 2021.

Par conséquent, AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée, madame Cynthia Bossé, directrice générale de la susdite municipalité que les séances ordinaires du Conseil municipal pour 2021, se tiendront le premier mardi de chaque mois (sauf exception) et débuteront à 20 heures, et ce, selon le calendrier suivant:

SÉANCES 2021

19 janvier 2021	6 juillet 2021
2 février 2021	17 août 2021
2 mars 2021	7 septembre 2021
6 avril 2021	5 octobre 2021
4 mai 2021	16 novembre 2021
1er juin 2021	7 décembre 2021

Donné à Upton, ce 8e jour décembre 2020,

Cynthia Bossé, directrice générale



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

« Règlement numéro 2020-330 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour permettre des habitations multifamiliales dans la zone 113 »

AVIS PUBLIC EST DONNÉ, par la soussignée, madame Cynthia Bossé, directrice générale, de ce qui suit:

À la suite de l'assemblée publique de consultation écrite tenue le 1er décembre 2020, le Conseil de la Municipalité d'Upton a adopté le jour même un second projet de règlement lequel porte le numéro 2020-330 et est intitulé:

- « Règlement numéro 2020-330 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 pour permettre des habitations multifamiliales dans la zone 113 »
- Ce second projet de règlement numéro 2020-330 consiste modifier le règlement de zonage numéro 2002-90 afin de permettre les habitations multifamiliales isolées (4 à 6 logements) dans la zone à dominance résidentielle numéro 113.
- 2) Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones et secteurs concernés et le cas échéant des zones ou secteurs de zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la Municipalité, en s'adressant aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal localisé au 810, rue Lanoie à Upton, par courriel à madame Annick Tremblay-Bouchard, adjointe à la direction au annick.tbouchard@upton.ca ou par la poste au 810, rue Lanoie ou en déposant la demande dans la boîte extérieure à la mairie. Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande aux heures, jours par téléphone de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 au 450 549-5611, consultant le site web à www.upton.ca section avis public ou par courriel à l'adjointe à la direction au annick.tbouchard@upton.ca.
- 3) Pour être valide, toute demande doit :
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone ou le secteur de zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone ou le secteur de zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - Être reçue au bureau de la Municipalité d'Upton (courrier ou courriel) au 810, rue Lanoie, au plus tard le quinzième (15e) jour qui suit celui de la publication;
 - Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingtet-un (21).

4) Est une personne intéressée :

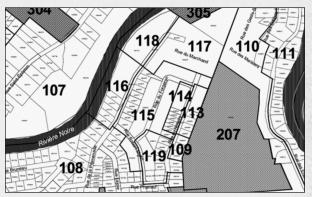
Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 1er décembre 2020:

- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- Être domiciliée dans la municipalité ou être propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Conditions supplémentaires aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 1er décembre 2020, est majeure, de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

- 5) Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
- 6) La zones d'où peut provenir une demande est la zone 113 comme illustrée au croquis suivant :



Ainsi que les zones contiguës soient 114, 115, 109 et 207.

 La description ou l'illustration complète de chacune des zones concernées peut être consultée au bureau de la Municipalité sur rendez-vous.

Donné à Upton, ce 14e jour du mois de décembre 2020.

Julya Dies

Cynthia Bossé
Directrice générale



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2020-2021-2022

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'UPTON

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, à l'effet que conformément à l'article 43 de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7) et à l'article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale (R.L.R.Q. chapitre F-2.1):

- 1. Le rôle d'évaluation de la municipalité d'Upton déposé 10 septembre 2019 pour les exercices 2020-2021-2022 a été modifié au moyen d'un certificat global en application du premier alinéa de la Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricole (L.Q. 2020, chapitre 7) pour afin de tenir compte des modifications prescrites par l'édition 2020 du Manuel d'évaluation foncière du Québec pour la conversion des renseignements relatifs aux répartitions fiscales applicables aux unités d'évaluation comportant des immeubles compris dans une exploitation agricole enregistrée conformément à un règlement pris en vertu de l'article 36.15 de la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
- L'ensemble de ces modifications ont été effectuées au moyen d'un certificat global et elles auront effet à compter du 1er janvier 2021.
- 3. Aucune demande de révision ne peut être formulée, ni aucun recours en cassation ou en nullité ne peut être exercé à l'égard de ces modifications.

Donné à Upton, ce 21e jour de décembre 2020.

Sylvia Quellotto

Sylvia Ouellette

Directrice générale adjointe

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-325

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE OUI SUIT :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 6 octobre 2020, le « Règlement numéro 2020-325 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 de la municipalité d'Upton afin d'augmenter le nombre maximal d'unités de motel autorisée dans la zone 207 ».

Ce règlement modifie ledit le règlement de zonage afin de faire passer de cinq (5) à dix (10) le nombre maximal d'unités de motel autorisées dans la zone à dominance commerciale numéro 207.

Le 30 novembre 2020, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 17e jour du mois de décembre de l'an 2020.

Donné à Upton, ce 17e jour du mois de décembre 2020.

an lexa bear

Cynthia Bossé
Directrice générale

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-326

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 6 octobre 2020, le « Règlement numéro 2020-326 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton afin d'ajouter des usages dans la zone 402 ».

Ce règlement consiste à permettre les ateliers d'entretien de véhicules et les établissements commerciaux reliés aux activités de construction, de terrassement et d'aménagement extérieur dans la zone à dominance industrielle numéro 402

Le 30 novembre 2020, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 17e jour du mois de décembre 2020.

Julya Deser

Cynthia Bossé

Directrice générale

- ADULTES -

TITRE	AUTEUR
L'appart des amours perdus (Roman d'amour)	Catherine Bourgault
La pension Caron Tome 1 Mademoiselle Précile (Roman historique)	Jean- Pierre Charland
Un mensonge de trop (Suspense/intrigue)	Éric Chassé
La fois où Les tortues m'on appris à respirer (Roman)	t Amélie Dubois
La vie mensongère des adult (Roman)	es Elena Ferrante
Juste derrière moi (Policier)	Lisa Gardner
Avant, j'étais une princesse (Roman)	Marjorie D. Lafond
La vie avant tout Tome 2 En pleine action (Roman historique)	Michel Langlois
L'autre Jeanne (Roman biographique)	Marie Laroque
Dans mon village, il y a belle (Fantastique)	lurette Fred Pellerin
J'ai choisi janvier (Roman)	Nathalie Roy





- REVUE -

TITRE	AUTEUR
Du réconfort dans l'assiette	Coup de Pouce
60 recettes savoureuses en mode low carb	Gabrielle
Perdre 1 lb par semaine : OUI, c'est possible!	Les plaisirs Minceur de Caty
Guylaine Tremblay	Mieux-être
Envie de réconfort	Ricardo
Retour aux sources	Ricardo

- JEUNESSE -

TITRE	AUTEUR
Les histoires de mini-jean et mini- Quand les poules avaient des den	
Je lis avec Splat Niveau 1 Le nouvel ami	Rob Scotton
Je lis avec Splat Niveau 2 Une fête à l'école	Rob Scotton
Je lis avec Splat Niveau 3 Sous la pluie!	Rob Scotton
Panda Noël	Mika
Cherche et trouve Pat Patrouille De haut en bas	Emily Skwish
Cherche et trouve Peppa Pig Grand et petit	Kathy Broderick



CALENDRIER 2021

		JAI	N V I	ER	<u> </u>				FÉΝ	/RI	ER					M	AR	S					A۱	VRI	L		
L D	L	М	М	J	V	8-	L D	L	M	М	J	V	S	LD	L	М	М	J	V	S	LD	L	М	M	J	٧	S
					1	2		1	⁶ 2	3	4	5	6		1	⁶ 2	3	4	5	6					1	2	3
3	4	⁶ 5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
10	11	12	13	14	15	16	14	15	⁶ 16	T	18	19	20	14	15	-	T	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
17	18	9	⁰ 20	21	22	23	21	22	⁰ 23		25	26	27	21	22	⁰ 23	24	25	26	27	18	19	⁰ 20	021	22	23	24
²⁴ 31	25	026	27	28	29	30	28							28		0					25	26	927	028	29	30	
			VI A	ı						1111	N _					Ш		ET					A	OU	т		
LD	1	М.	M	Ī	٧	S	LD	T	_ J	M		٧	S			M	М	. E. I	V	S		T	_ A	M	1.	V	S
	-	.,,				1		-	0	⁰ 2	3	4	5	,	lin.	111	101	1	2	3	1	2	93	⁰ 4	5	6	7
2	3	04	⁰ 5	6	7	8	6	7	^Q A	9	10	11	12	4	5	0 A	97	8	9	10	8	9	90	On .	12	13	14
9	10	0	12	13	14	15	13	14	1	-	17	18	19	11	12	0	94	15	16	17	15	16	977	18	19	20	21
16	17	0-	-	20	21	22	20	21	_	923	24	25	26	18	19	0	_	22	23	24	22	23	0-	_	26	27	28
		B 25		27		29	27		929	_	24	20	20	25		8		29	30	31	29				20	21	20
30	- 31		40	21	20	23)	21	20		•				ZJ	20	4	4	20	JU	JI	23	JU					
_	S	EPT	EN	1 B	RE				OC.						N	07	ΕM	BF	RΕ			D	ÉCI	ΕM	BR	E	
∟ D	L	M	M	J	V	5-	L D	L	M	M	J	V	5-	-D	L	M	M	J	V	S	L D	L	M	М	J	V	27
		_	O	2	3	4			~	0		1	2		1	2	^	4	5	6				1	2	3	4
5	6	D	8	9	10	11)	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	D	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
12	13	a	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	-	-	18	19	20	12	13	P	15	16	17	18
19	20	2	22	23	24	25	17	18	19	⁰ 20	21	22	23	21	22	⁰ 23	⁰ 24	25	26	27	19	20	1	22	23	24	25
26	27	^Q 23	⁰ 29	30			²⁴ 31	25	⁰ 26	⁰ 27	28	29	30	28	29	930					26	27	⁰ 28	29	30	31	
				27					•	Déch	et (Rec	cyclable	• 0	rgani	ique	O F	érié									

Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section AUTRES SERVICES à l'endos) Collecte des gros rebuts Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.



MODALITÉS DES COLLECTES

Les collectes s'effectuent de 7 h à 19 h. Les bacs doivent être placés en bordure de la voie publique (et non dans l'emprise de la rue ou sur le trottoir) seulement à compter de 19 h la veille de la collecte.

- Aucun déchet placé à côté du bac gris ou noir ne sera ramassé.
- Les résidus domestiques doivent obligatoirement être placés dans des bacs roulants conformes et ne doivent jamais être déposés dans les bacs de matières recyclables ou organiques fournis

Matières admissibles : consultez le site Internet de la Régie pour une liste détaillée.

Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent demeurer sur place lors d'un déménagement.

ATTENTION : Les cendres représentent un risque élevé d'incendie et ne doivent pas être déposées dans les bacs. Chaque année, elles donnent naissance à de nombreux foyers d'incendie. Il est recommandé d'en disposer directement sur le terrain.

L'industrie, le commerce ou l'institution qui désire bénéficier des services de collecte des matières recyclables ou des matières organiques offerts par la Régie peut adhérer aux services en contactant sa municipalité (certaines restrictions s'appliquent).



SÉCURITÉ CIVILE - TROUSSE 72 HEURES

Articles essentiels en cas de situation d'urgence

Ayez en tout temps à la maison les articles suivants :

- => Eau potable deux litres par personne par jour, pour au moins trois jours;
- Nourriture non périssable provision pour au moins trois
- => Ouvre-boîte manuel;
- => Radio à piles piles de rechange;
- => Lampe de poche piles de rechange;
- => Chandelles;
- => Briquet ou allumettes;
- => Trousse de premiers soins antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux,



6 façons de supporter les petites entreprises:

- Écrire un avis positif;
- Parler d'elles à votre entourage;
- Les suivre sur les médias sociaux;
- Interagir avec leurs publications;
- Leur donner de la visibilité:
- S'abonner à leur infolettre.



Pour encore plus de précautions :

- => Sifflet pour signaler votre présence aux secouristes;
- => Masques antipoussières pour filtrer l'air contaminé.

Ces articles essentiels permettront à vous et votre famille de subsister pendant les

3 premiers jours d'une situation d'urgence. Ce délai de 3 jours est le temps que pourraient prendre les secours pour venir en aide aux sinistrés ou que pourraient mettre les services essentiels à se rétablir.

Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de vous inscrire au nouveau service d'alertes de la municipalité : un automate d'appel conçu pour informer la population efficacement et gratuitement lors de situations d'urgence ou d'exception (avis de bris d'aqueduc, avis de travaux majeurs, etc.).

Inscrivez-vous dès maintenant au système de notification en remplissant le formulaire en ligne au lien upton.omnivigil.com, ou en communiquant avec notre bureau municipal au 450 549-5611.

Pour continuer de se dire «Santé!»



on respecte les mesures d'hygiène de l'établissement



un registre de la clientèle doit être mis en place



les activités de danse et de karaoké sont pour consommer interdites



de l'alcool



l'heure à laquelle la vente d'alcool et de nourriture se termine dépend du niveau d'alerte de la région



l'heure de fermeture des bars dépend du niveau d'alerte de la région

On limite la propagation et on continue de bien se protéger

Québec.ca/coronavirus

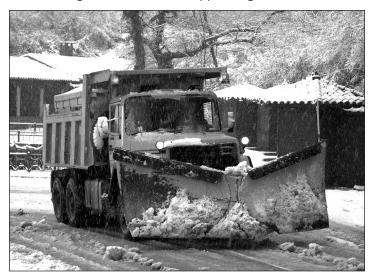
1 877 644-4545



Québec ##

TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT

Aidez-nous à bien faire notre travail en respectant les règlements en vigueur et en faisant appel au gros bon sens :



- respecter l'interdiction de stationnement dans la rue durant la nuit:
- disposer la neige de votre entrée sur votre terrain et non dans la rue;
- si possible, ne pas laisser votre voiture dans la rue toute la journée pour permettre des opérations de jour;
- placer votre poubelle ou bac de recyclage à l'intérieur de la limite du trottoir ou de l'asphalte afin d'éviter que l'opérateur du chasse-neige ou du tracteur à trottoir ait à sortir de son véhicule pour déplacer votre bac;
- faites attention aux véhicules lourds qui déneigent ou qui font l'épandage d'abrasifs. Ils arrêtent et reculent fréquemment.

DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS

Dans le cadre de la période hivernale, nous suggérons aux citoyens qui demeurent près d'un trottoir de couvrir leurs arbustes. Le déneigement des trottoirs se fera, à l'occasion, par soufflage.



W/Lypton

STATIONNEMENT DE NUIT

Il est important de vous rappeler qu'il est **strictement interdit** de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 31 mars inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité.

Soyez vigilant!

NOUS AVONS BESOIN DE VOS YEUX!

Vous remarquez un lampadaire défectueux, un bris d'aqueduc, un trou sur la chaussée ou toutes autres anomalies sur le territoire de la Municipalité?

Signalez-le-nous en téléphonant au 450 549-5611.





un téléphone cellulaire.





Madame, monsieur,

C'est avec plaisir que je fais maintenant parti de votre grande famille municipale. J'agirai en tant que technicienne en prévention des incendies pour votre municipalité.

Je suis titulaire d'un diplôme comme technicienne en prévention des incendies. J'ai eu l'opportunité d'acquérir mes compétences, soit auprès des services correctionnels fédéraux du Canada ainsi qu'aux côtés du directeur du service de sécurité incendie (SSI) d'Acton Vale.

Depuis 2018, en collaboration avec différentes municipalités, je travaillais en tant que travailleuse autonome en prévention des incendies. Depuis, j'ai approfondi mes connaissances et développé mes compétences dans différents risques. Je suis également Préventionniste

pour la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et je fais partie du SSI de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey en tant que pompière depuis plus de 6 ans.

Je suis quelqu'un qui est très autonome, poli et qui a un très bon sens de l'organisation. Mon professionnalisme, mon sens de l'observation ainsi que mon entrain et ma facilité d'approche avec les citoyens et collègues, font de moi une employée appréciée. Je suis de nature pleine de vie et j'ai un très bon sens de l'écoute.

Nous nous côtoierons donc lors de mes visites de prévention incendie à votre domicile ou dans vos commerces soit commerciaux, industriels, institutionnels ou agricoles le but de ses visites est d'assurer votre sécurité et éliminer les risques d'incendie de vos bâtiments. Je vous remercie et je demeure disponible pour vos questions. Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Amélie Côté-Lambert

Vous êtes **confinée** à la maison avec un conjoint **violent**?
Vous êtes en **danger**?

Vous avez besoin **d'aide**?



Services gratuits et confidentiels offerts à Acton Vale

- Rencontre individuelle avec une intervenante
- Soutien téléphonique
- Aide et accompagnement lors de démarches



Téléphone: 450-774-1843 (24h/7j)

Sans frais: 1-800-363-9010 Site web: www.clesurlaporte.org

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale



DES MASKOUTAINS

Créateur d'amitié

DEVENEZ BÉNÉVOLE

3 HEURES PAR MOIS

QUI CONTRIBUENT À BRISER L'ISOLEMENT

Déficience intellectuelle, physique,

trouble du spectre de l'autisme

Parre

450-774-8758 parrainagecivique.org



Ma paroisse jy crois

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE ST-ÉPHREM

Je vous souhaite la plus belle des années. Comme, je vous souhaite une bonne santé et du bonheur, tout cela emballé avec mon affection! *Bonne année à vous.*

Réal Lacharité, animateur de communauté

Bonjour les enfants,

Les catéchèses ont dû être interrompues à cause de la pandémie, mais nous avons commencé à faire des capsules que nous vous faisons parvenir par courriel et vous n'avez qu'à cliquer sur le lien. Je crois que certains d'entre vous doivent déjà avoir commencé à utiliser ces capsules. Nous espérons qu'elles vous plairont. Un gros merci aux catéchètes qui doivent se réinventer.

Les heures de célébration:

- ▶ Le 1er et 3e dimanche célébration de la messe à 9 h;
- ▶ Le 2e et 4e dimanche (Liturgie de la parole à 10 h 30);
- > S'il y a un 5e dimanche (Liturgie de la parole à 10 h30).

Ceux qui ne perdent jamais espoir finissent par réaliser leurs rêves!

fadoq

Nous aimerions offrir des vœux de bonne et heureuse année 2021 à tous nos membres!





SERVICE DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

IL Y A DU NOUVEAU AU PARC NATURE...

Merci beaucoup aux talentueux employés du Service des travaux publics.

Un grand merci à monsieur François Tanguay qui a fabriqué les bâtons de marche. Ils sont magnifiques!



PARC NATURE DE LA RÉGION D'ACTON 611, rang de la Carrière, Upton (Même site que le théâtre de la Dame de Cœur)



PATINOIRE

Prenez note que le Conseil municipal a pris la décision difficile de ne pas préparer la patinoire. Cette décision tient compte des contraintes liées à la pratique du patinage libre et du hockey, des risques de contagion du COVID-19 et des prévisions météorologiques à long terme qui ne permettraient pas d'avoir une surface glacée suffisamment épaisse.

La situation sera réévaluée lors de la séance du Conseil municipal du 19 janvier 2021.

La Municipalité vous encourage à découvrir le Parc nature de la région d'Acton en hiver.

Merci de votre compréhension!

Passez de Joyeuses Fêtes!





DINDE RÔTIE AU BEURRE D'ÉPICES



PRÉPARATION : 45 MIN. CUISSON : 2 H. PORTIONS : 10

INGRÉDIENTS

Dinde

1 dinde fraîche ou congelée de 7 kg (16 lb) 35 ml (7 c. à thé) de sel fin (sel de table) 125 ml (½ tasse) de beurre non salé, ramolli 10 ml (2 c. à thé) de moutarde sèche 2,5 ml (1/2 c. à thé) de cannelle moulue 2,5 ml (1/2 c. à thé) de muscade moulue 2,5 ml (1/2 c. à thé) de graine de coriandre moulue

500 ml (2 tasses) de bouillon de poulet

Sauce

1 oignon, coupé en dés 4 gousses d'ail, écrasées légèrement 45 ml (3 c. à soupe) de beurre 75 ml (1/3 tasse) de cognac

οι

75 ml (1/3 tasse) de cidre

ΟL

75 ml (1/3 tasse) de vin blanc 2 litres (8 tasses) de bouillon de poulet (réduit en sel de préférence) 1 tomate, coupée en dés 15 ml (1 c. à soupe) de sauce Worcestershire 3 feuilles de laurier 45 ml (3 c. à soupe) de fécule de maïs 45 ml (3 c. à soupe) d'eau Sel et poivre

PRÉPARATION

Dinde

- Déposer la dinde, poitrine vers le haut, dans un grand plat en verre. Saler la cavité intérieure de la dinde avec 10 ml (2 c. à thé) de sel. Parsemer le reste du sel sur la poitrine et les cuisses de la dinde. Couvrir d'une pellicule de plastique et réfrigérer deux jours. Si la dinde est congelée, faire macérer au réfrigérateur deux jours. Elle décongèlera en même temps qu'elle macère.
- 2. Placer la grille dans le bas du four. Préchauffer le four à 220°C (425°F).

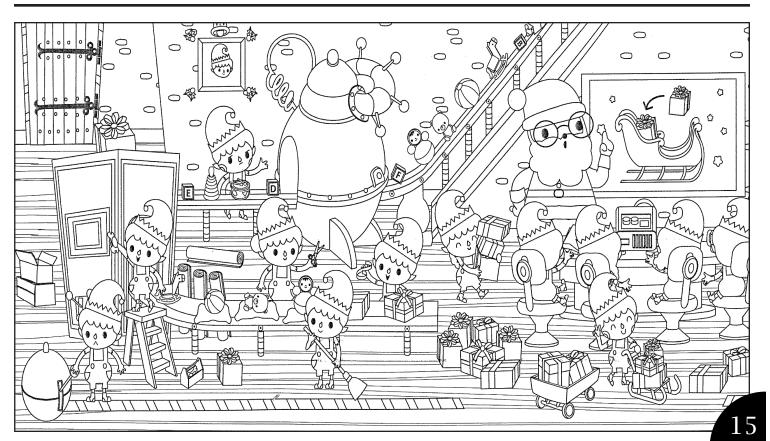
- Dans un bol, mélanger le beurre et les épices. Réserver.
- 4. Dans une grande rôtissoire munie d'une grille, déposer la dinde, poitrine vers le haut. Éponger la peau de la dinde avec du papier absorbant.
- 5. Avec les doigts, détacher doucement la peau de la poitrine et des cuisses de la dinde, sans la déchirer. Étendre le beurre aux épices uniformément sous la peau. Verser le bouillon dans le fond de la rôtissoire.
- 6. Cuire au four environ 30 minutes. Réduire la chaleur du four à 165°C (325°F). Poursuivre la cuisson environ 1 h 30 ou jusqu'à ce qu'un thermomètre à viande inséré dans la cuisse, sans toucher l'os, indique 82°C (180°F). Réserver la dinde dans un plat de service et laisser reposer environ 30 minutes sans couvrir de papier d'aluminium.

Sauce

- Entre-temps, dans une casserole, attendrir l'oignon et l'ail dans le beurre. Déglacer avec l'alcool. Ajouter le bouillon, la tomate, la sauce Worcestershire et le laurier. Porter à ébullition et laisser réduire de moitié.
- 8. Dans un petit bol, délayer la fécule dans l'eau et l'ajouter en filet à la sauce en fouettant. Laisser mijoter 1 minute. Saler et poivrer.
- 9. Servir la dinde avec la sauce.

Source: Ricardo

DESSIN À COLORIER





CALENDRIER JANVIER 2021

Légende des collectes :











30	29	28	27	1 26	25	24/31
23	22	21	1 20	Séance du conseil (à huis clos)	18	17
16	15	14	13	12	1	10
9	∞	7	6	5	Bureau municipal fermé	3
2	BONNE ANNÉE! Bureau municipal fermé					
SAMEDI	VENDREDI	JEUDI	MERCREDI	MARDI	LUNDI	DIMANCHE